

Dans le cadre de ce concours, une certaine connaissance médico-sociale tient une place importante, autant à l'écrit qu'au cours des entretiens.

Il s'agit donc d'actualiser ses propres savoirs savoir-faire liés à l'exercice de la profession.

Il sera demandé un travail préalable à chaque candidat.

Contenu de la formation du module 2

- Actualités sanitaires et sociales sur les 18 derniers mois
- Le projet d'établissement : définition, place, rôle, orientations
- Présentation des grandes lignes directrices de l'éducation à travers différents penseurs reconnus
- Les axes importants de la profession dans les différents milieux d'exercice

Organisation

Lieu et Dates

- La formation se déroule au Centre de Formation Essor - Domaine de la Brunerie à VOIRON
- La formation se déroule sur quatre demi-journées de 13h à 17h :
Mercredis 14, 21 et 28 Novembre et 4 Décembre 2015
- Date limite d'inscription : Jeudi 29 octobre 2015

Coût

- Le coût est de 160€
- L'inscription sera valide à réception d'un chèque d'arrhes de 90€ (à l'ordre de l'association Alix le Clerc).
- Ces arrhes seront restituées en cas d'annulation de la formation par Essor

Inscriptions, renseignements

- Par mail :** essor-formation@ndv.fr
- Par téléphone :** 04 76 05 07 24
Secrétariat Essor - Du lundi au vendredi
(le matin) et le mercredi (toute la journée)
- Par courrier :** Centre de Formation Essor - Association Alix le Clerc
1, rue de la Terrasse - 38500 VOIRON

La formation est définitivement engagée à partir de 5 stagiaires inscrits